



# Plan d'Aménagement et de Développement Durables

## Un projet de territoire pour les 15 années à venir

### AXE 1 : Valoriser un territoire de savoir-faire et l'innovation pour amplifier les dynamiques économiques locales.

#### MAINTENIR UNE ÉCONOMIE AGRICOLE ET FORESTIÈRE DYNAMIQUE

- Maintenir une économie agricole structurante en préservant les terres agricoles
- Valoriser la filière forestière

- Encourager la diversification économique des sièges d'exploitations agricoles
- Protéger les terres agricoles, naturelles et boisées
- Valoriser la filière bois dans les projets locaux (conception architecturale, bois de chauffage...)

#### VALORISER LA POSITION DE CARREFOUR DU SUD CHER : RENFORCER L'ARMATURE ÉCONOMIQUE

- Pôle Urbain Saint-Amand-Montrond – Orval : pôle économique structurant du territoire
- Fonction commerciale et de services dans les bourgs
- Village de proximité, activité économique en milieu rural
- Maintien et renforcement de l'attractivité et du rayonnement du pôle urbain (commerces, services, emplois, santé, équipements structurants...)

- Développer les parcs et zones d'activité du pôle Saint-Amand-Montrond-Orval
- Accompagner les sites économiques existants situés en dehors du pôle urbain pour maintenir de l'emploi en zone rurale
- Contribuer au développement et au rayonnement du Pôle d'Excellence des Métiers d'Art (PERMA) en accompagnant les besoins du réseau actif d'artisans d'Art sur le territoire.

#### VALORISER LA POSITION DE CARREFOUR DU SUD CHER : MIEUX CONNECTER LE TERRITOIRE

- Gare SNCF
- Connexion aux axes routiers structurants

#### Miser sur la position stratégique du Sud Cher et développer les liens avec les agglomérations voisines

Tirer parti de la position de vitrine des grands sites économiques du territoire (parc d'activité «de l'Autoroute», parc d'activité «de la Cité de l'Or»...)

#### Valoriser la desserte par le train

Améliorer l'accessibilité de la gare SNCF en misant notamment sur les modes doux

Faire de la gare une vraie porte d'entrée du territoire, qui propose informations touristiques, commerces et services aux voyageurs

#### DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DU BIEN-ÊTRE

##### Poursuivre la politique de santé

Répondre aux besoins en développement et en restructuration du Centre Hospitalier de Saint-Amand-Montrond proposer une offre médicale et un accueil de qualité

##### Consolider les partenariats engagés avec les établissements de santé privés et publics

##### Assurer l'attractivité de Cœur de France en direction des professionnels de la santé

Proposer une offre structurée sur le pôle urbain (maison de la Santé de SAM, cabinet médical d'Orval...)

##### Renforcer le niveau et l'offre de services à la personne

Accompagner la présence d'une économie et d'équipements du bien-vivre et de la santé

##### Mettre en place une stratégie sénior

Développer une offre de santé, de technologie de l'innovation et de la communication, de sécurité et de services à la personne spécifiques aux séniors

Maintenir une offre commerciale et d'équipements attractive, ainsi qu'une offre en transport collectif

Offrir des logements adaptés pour les séniors dépendants et non dépendants

Développer une offre en loisirs et en récréation adaptée au public sénior



# Le PADD

## Plan d'Aménagement et de Développement Durables Un projet de territoire pour les 15 années à venir



### **AXE 2 : Renforcer un cadre de vie rural attractif qui prend appui sur un pôle urbain affirmé et une campagne vivante.**

#### Affirmation du pôle urbain



Renforcer l'attractivité du Pôle Urbain Saint-Amand-Montrond / Orval pour l'affirmer comme pôle résidentiel majeur du Sud-Cher

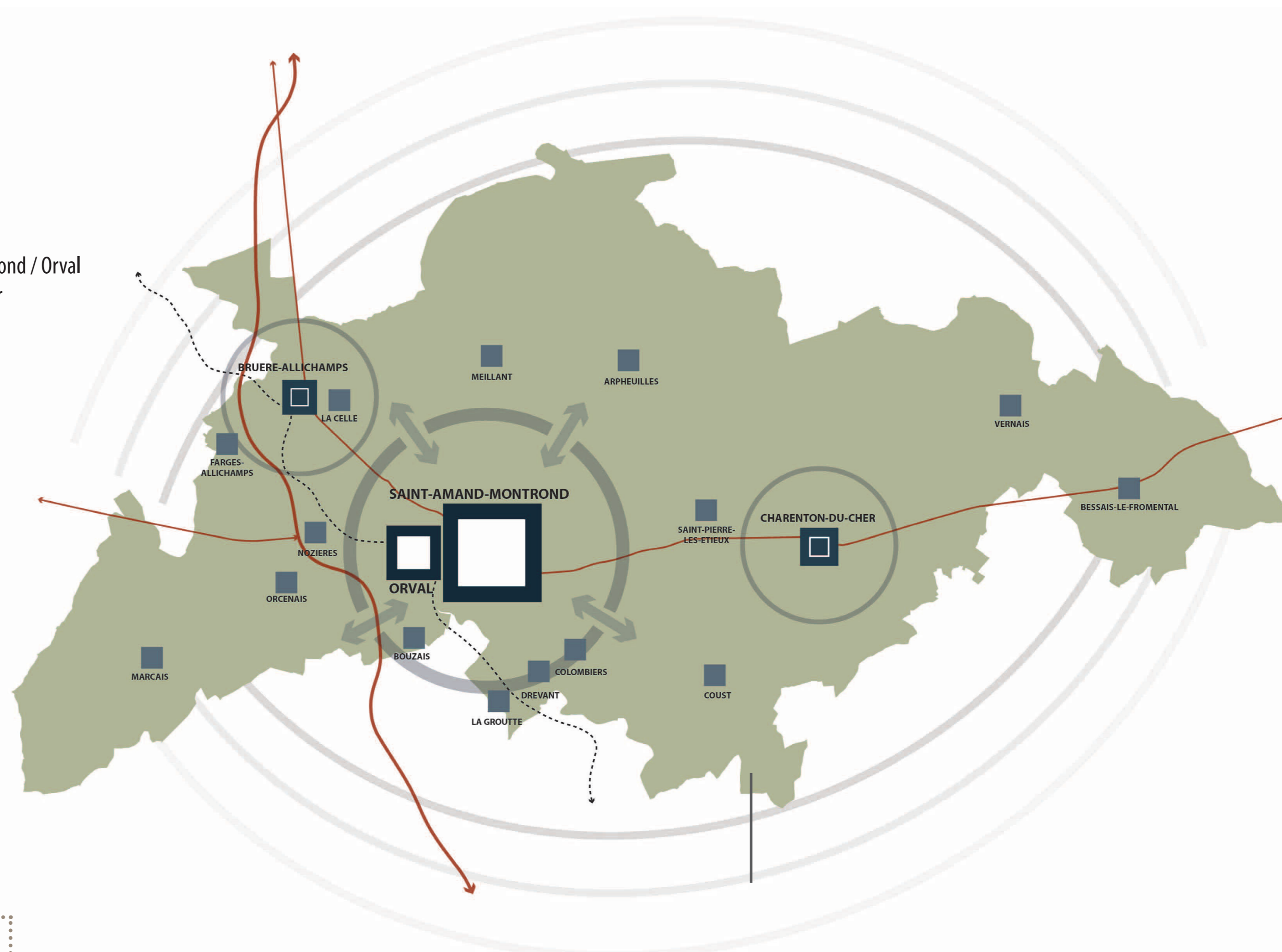
#### Affirmation d'un territoire rural vivant



Conforter - Développer des pôles de proximité rurale



Maintenir un réseau de villages vivants



#### UNE ARMATURE TERRITORIALE SUPPORT D'ATTRACTIVITÉ ET GARANTE DE LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

- Renforcer l'offre urbaine supérieure de sorte à ce qu'elle bénéficie à l'ensemble des communes**
  - Saint-Amand-Montrond et Orval forment le Pôle urbain qui organise le territoire
  - Charenton-du-Cher et Bruère-Allichamps, portent des fonctions d'intérêt intercommunal
  - Les villages de proximité poursuivent un objectif d'accueil de services et de commerces en lien avec l'augmentation du nombre de logements
- Développer une politique de mobilité qui s'appuie sur une organisation équilibrée du territoire**
  - Déployer les technologies de l'information et de la communication
  - Améliorer l'accessibilité des transports existants et développer des solutions innovantes (covoiturage)
  - Développer une logique de proximité pour réduire les déplacements
- Penser la qualité des paysages bâtis de demain pour maintenir l'attractivité du cadre de vie en Cœur de France**
  - Éviter la banalisation de l'environnement et des paysages
  - Préserver et valoriser l'architecture traditionnelle
  - Réinvestir les bâtis anciens

#### UNE ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE RENOUVELÉE À L'ÉCHELLE DE TOUT LE TERRITOIRE

- Organiser une offre résidentielle qui accompagne le développement de Cœur de France en répondant aux besoins de tous les habitants**
  - Retrouver une attractivité résidentielle grâce à une offre diversifiée de logements
  - Réinvestir les logements vacants
  - Développer une offre pour les ménages aux ressources contraintes en priorité sur le pôle urbain

#### UNE OFFRE RÉSIDENTIELLE QUI ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

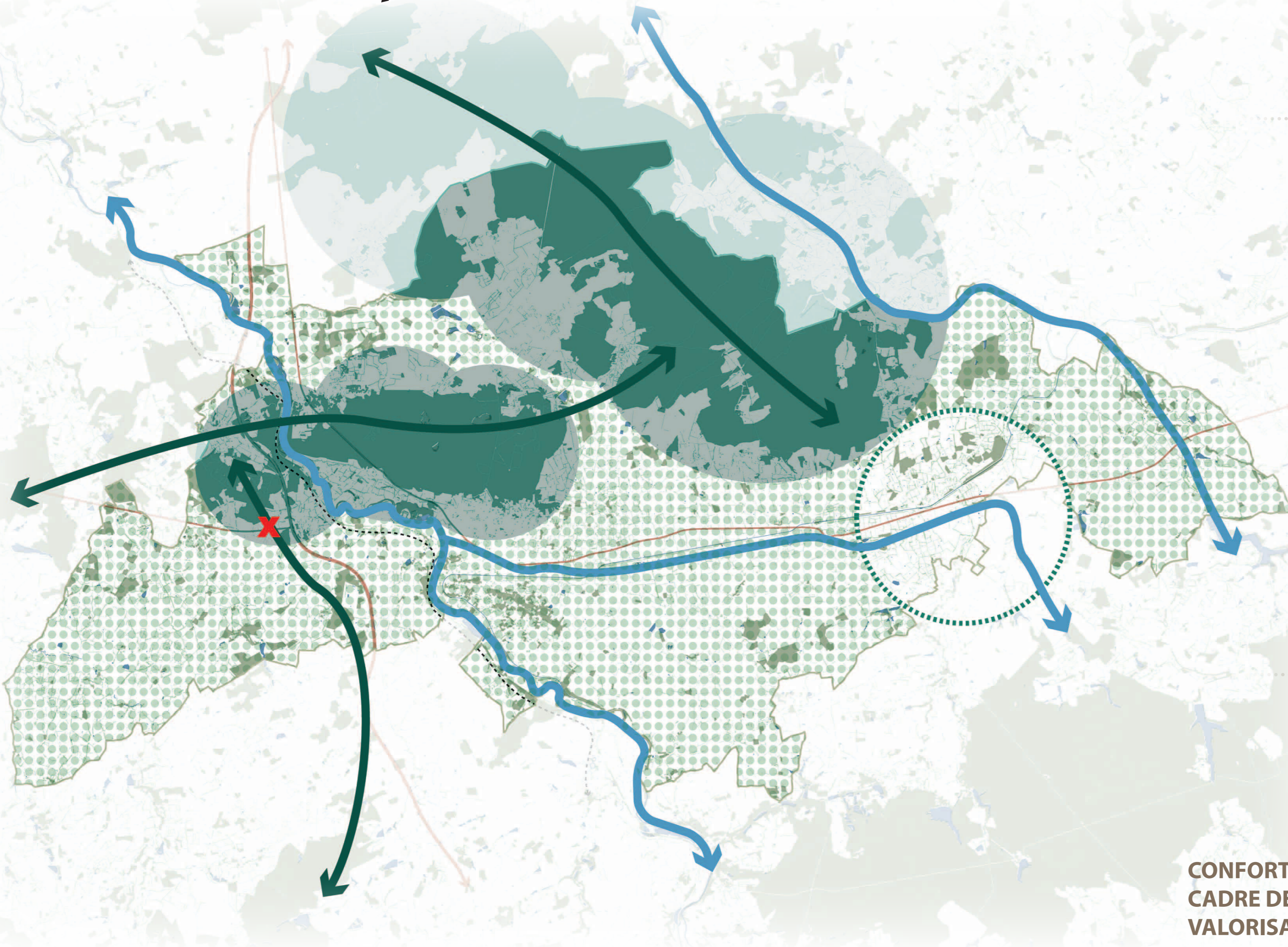
- Développer une offre résidentielle qui accompagne le développement démographique de Cœur de France**
  - Construire 30 à 35 nouveaux logements par an conformément à l'hypothèse de développement de la population retenue (stabilisation de la population à 18 500 habitants d'ici à 2020)




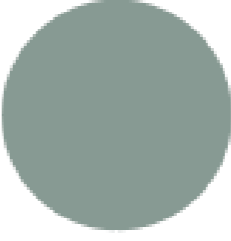

## Plan d'Aménagement et de Développement Durables

### Un projet de territoire pour les 15 années à venir



### **AXE 3 : Amplifier un capital récréatif, culturel et patrimonial pour affirmer Cœur de France comme un espace touristique et de loisirs du Sud-Cher.**



-  Continuité écologique structurante d'intérêt local et régional (trame verte et bleue)
-  Continuité écologique structurante d'intérêt local et régional (trame verte et bleue)
-  Intersection avec infrastructure difficilement franchissable
-  Protection des pôles de biodiversité majeurs de la trame verte et bleue
-  Cœur bocager à protéger

#### CONFORTER LA QUALITÉ DES ESPACES ET DU CADRE DE VIE PAR LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

#### ÊTRE LA PORTE TOURISTIQUE DU SUD-CHER ET DU BERRY

##### **Ancrer Cœur de France comme la destination touristique du Sud Cher et du Berry**

- Créer un office de tourisme intercommunal
- Valoriser les patrimoines : patrimoine culturel, patrimoine naturel et patrimoine lié à l'eau
- Rayonner grâce à une offre hôtelière complète et compétitive
- Coopérer avec les sites touristiques départementaux et régionaux

##### **S'appuyer sur une armature paysagère synonyme de qualité de vie et d'attractivité pour le territoire.**

- Réduire la consommation d'espaces agricoles
- Renforcer le paysage bocager
- Protéger des paysages emblématiques : lisière de la forêts de Meillant et d'Arpheilles, coteau de Saint-Amand-Montrond, bocages du Boischaud et d'Embouche, Grand Bocage...

#### VALORISER LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES LOCALES POUR INNOVER

##### **Promouvoir les énergies renouvelables en Cœur de France**

- Utiliser le bois issu du bocage pour générer de l'énergie
- Valoriser le potentiel énergétique solaire du territoire
- Valoriser les déchets de l'élevage grâce à la méthanisation



##### **Préserver et valoriser la Trame Verte et Bleue**

- Maintenir la fonctionnalité des continuités écologiques (Trame Verte et Bleue)
- Préserver les espaces de nature en périphérie des villages

##### **Intégrer les risques**

- Éviter les développements résidentiels dans les zones sensibles aux mouvements de terrains et proches d'infrastructures de transport de matières dangereuses
- Anticiper les risques d'inondation et de remontées de nappes

##### **Gérer la ressource en eau de manière optimale**

- Sécuriser l'approvisionnement en eau potable
- Réduire la consommation d'eau par une meilleure gestion
- Améliorer la performance et la fiabilité des réseaux d'eau potable